

L'APPRENTISSAGE, C'EST TOP.
BIEN EXPLIQUÉ, C'EST MIEUX !

PUBLIC CONCERNÉ

- Jeunes de 16 à 29 ans (15 ans en sortie de 3^{ème})
- Pas de limite d'âge pour les travailleurs handicapés, pour les créateurs ou repreneurs d'entreprise et les sportifs de haut niveau

CONTRAT

- CDD ou CDI de 6 mois à 3 ans
- Ouvert à tous les employeurs, y compris la fonction publique

STATUT

Apprenti, salarié en formation et en entreprise.

OBJECTIF

Diplômes et certifications du Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse, du Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion et du Ministère de la santé et de la prévention.

TUTORAT

Maître d'apprentissage : salarié ou chef d'entreprise, diplôme au moins équivalent à celui de l'apprenti ou au moins 2 ans d'expérience.

RÉMUNÉRATIONS POUR LES APPRENTIS











ÂGE	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
< 18 ans	27 %	39 %	55 %
18 - 20 ans	43 %	51 %	67 %
21 - 25 ans	53 %	61 %	78 %
> 26 ans	SMIC ou salaire minimum conventionnel		

Les revenus de l'apprenti ne sont pas imposables dans la limite de 100% du SMIC.

En pourcentage du SMIC et au minimum

L'APPRENTISSAGE, C'EST TOP.
AVEC DES AIDES, C'EST MIEUX !

LES AIDES À DESTINATION DES APPRENTIS

TYPE D'AIDE	ORGANISME / INTITULÉ	MONTANT	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	SCANNE-MOI POUR EN SAVOIR PLUS
Aide au logement	Action logement Mobili-jeunes	100 €	Aide qui permet de prendre en charge une partie du loyer pendant la durée de formation en alternance. service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33173	
	Action logement Avance Loca-Pass	1 200 € (caution)	Aide pour financer le dépôt de garantie réclamé par le bailleur. service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18490	
	Action logement Garantie Visale		Sert de garant. actionlogement.fr/la-garantie-visale	
	Action logement Mobili-pass	2 200 €	Aide en cas de changement de logement pour se rapprocher de son lieu de travail. actionlogement.fr/financement-mobiliite	
	CAF APL		Dispositif de droit commun ouvert aux apprentis.	
Aide à l'équipement	OPCO Aide au premier équipement	500 € max selon OPCO	Sous couvert du CFA.	
Travailleurs handicapés	FIPHP Aménagement		Diverses aides pour l'aménagement du poste, du parcours de formation fiphp.fr/Au-service-des-personnes/Se-former/Dispositifs-pour-favoriser-la-formation	
Impôts	Etat Exonération de l'impôt sur le revenu		Les revenus des apprentis ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu dans la limite du SMIC.	
Aide au permis de conduire	Interlocuteur : CFA Aide au permis de conduire destinée aux apprentis	500 €	Renseignements auprès du CFA. alternance.emploi.gouv.fr/aide-au-financement-du-permis-de-conduire-b	
	Région AuRA Financer ma formation au permis de conduire	200 €	Cette aide s'adresse à tous les jeunes âgés de 18 ans, en cours de formation au permis de conduire. auvergnerhonealpes.fr/aides/financer-ma-formation-au-permis-de-conduire	
Aide BAFA, BNSSA, BAFD	CAF Financer le passage du BAFA, BNSSA, BAFD	91,47 € (majoré de 15,24 € si l'approfondissement est centré sur la petite enfance)	service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2111	
Autres aides	Région AuRA Pass'Réigion		Diverses aides et réductions auvergnerhonealpes.fr/passregion	
	Ministère de la Culture Pass Culture		Jeunes de 18 ans (valable pour une année seulement). pass.culture.fr/le-dispositif/	
	CAF Carte d'étudiant		Diverses réductions pour les apprentis sur présentation de cette carte d'étudiant.	
	Région AuRA Bourse au mérite + pour les lycéens et apprentis	500 €	La candidature du jeune est proposée par l'enseignant, le conseiller principal d'éducation ou un membre de l'équipe de direction de l'établissement de formation. auvergnerhonealpes.fr/actualites/bourses-au-merite-les-lyceens-et-apprentis-recompenses	

LES AIDES À DESTINATION DES EMPLOYEURS

TYPE D'AIDE	ORGANISME / INTITULÉ	MONTANT	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	SCANNE-MOI POUR EN SAVOIR PLUS
Prime à l'embauche	Ministère du Travail Aide unique à l'embauche	6 000 €	L'aide est versée à l'employeur qui conclut un contrat avec un apprenti. entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23556	